Il y a trois semaines environ, Duvillers rencontra, un soir, sa femme rue Bernard, et l'invita de nouveau à donner cette signature. Elle lui opposa un refus énergique. Le mari, exaspéré, cria alors, assez haut pour être entendu d'autres passants ; « Si tu ne veux pas signer, je te tue ! » Céline Hien réplqua : « *Crois-tu que tu feras avec moi comme avec Madame Bonnave ?* »

Ce dernier propos émut ceux qui l'avaient entendu; Céline Hien fut vivement engagée par eux à aller dénoncer Duvillers au commissaire central; elle se rendit, en effet, le lendemain, chez ce fonctionnaire, et lui raconta ce que nous venons de rapporter.

Après une enquête de quinze jours, très prudemment faite, Duvillers a été arrêté et conduit à Lille.

On ne sait quelle attitude garde l'accusé. Est-il coupable? Ou bien s'est-il seulement vanté de ce crime pour effrayer sa femme? Nous l'ignorons, mais l'instruction se continue dans un secret profond, ce qui doit faire croire que la justice estime sérieuse la dénonciation de Céline Hien.

Les conférences à la Société de Géographie. — La prochaine conférence sera donnée par le Fr. Meunier, dans le grand amphithéâtre de l'École Nationale des Arts Industriels, samedi 5 mars, à huit heures et demie du soir. Sujet : Voyage en Terre-Sainte à pied, de Bordeaux à Jérusalem, par les Balkans et l'Anatolie, en suivant l'itinéraire des anciennes voies romaines. Nombreuses projections lumineuses.

Nous avons rapporté le bruit d'après lequel M. Henri M..., dont nous avions annoncé la disparition subirait une certaine perte dans l'affaire J.-B. Fauvarque ; M. Henri M..., qui est revenu à Roubaix, nous prie de dire que ce bruit est faux.

Avis militaire. — Tous les réservistes de la classe 1887, affectés au régiment d'infanterie stationné à Lille et domiciliés dans les deux cantons de la ville de Roubaix, sont priés de déposer leur livret à la gendarmerie de Roubaix. On rappelle à ceux appartenant aux classes 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886 et 1888, qui n'ont pas encore déposé leur livret, de vouloir bien le faire aussitôt que possible.

Un vol, Grand'Place. — Jeudi, vers neuf heures du matin, des garçons brasseurs, qui venaient livrer de la bière au *Café de l'Univers*, Grand'Place, ôtèrent un tapis, placé dans le couloir, et le déposèrent sur le trottoir. A leur retour de la cave, ils constatèrent que le tapis, qui est évalué à trente francs environ, avait disparu.

Une arrestation pour vol. — Un ouvrier chauffeur, François Pavot, qui occupe une chambre chez Mme Cabecke, cabaretière à l'angle des rues Wibaux et de la Chapelle Carrette, rentrait mercredi soir vers six heures, légèrement pris de boisson. La cabaretière s'aperçut qu'en traversant l'estaminet pour se rendre à sa chambre, il dissimulait, sous sa blouse, un cabas de figues. Elle crut immédiatement à un vol, et alla avertir les agents du poste Saint-Vincent de Paul, qui se rendirent à la chambre de l'individu. Ils le trouvèrent couché et lui demandèrent ce qu'il avait volé ; Pavot répondit qu'il n'avait rien pris. Une perquisition fut faite et le cabas fut trouvé entre son matelas et le sommier. N'ayant pu indiquer la provenance du cabas, Pavot a été écroué.

Un cheval emporté. — La calandre de MM Dubus, Coget et Cie, teinturiers, rue Pellart, descendait la rue de Lannoy, mercredi, vers dix heures du matin; elle était conduite par M. Léopold Devier, domestique. Tout à coup, le cheval prit peur, s'emballa et, dans sa course furibonde, alla s'abattre dans la vitrine de M. Emile Vromant, marchand de chaussures rue de Lannoy. L'animal n'a été que légèrement blessé; le domestique est sain et sauf.

Arrestation de deux déserteurs belges. — L'agent Bourgois, a arrêté, mercredi après-midi, deux individus qui avaient déserté le 4e régiment du 2e chasseurs à pied, en Belgique, depuis cinq jours.

L'agent les conduisit devant M. Martin, commissaire du 2e arrondissement, qui, après les avair interrogés, les fit écrouer à la gendarmerie.

Les deux individus se nomment : Camille Warniers, âgé de 24 ans et Léon Patteuw, âgé de 22 ans.

Un feu de cheminée rue Neuve. — Jeudi, vers deux heures et demie de l'après-midi, une fumée intense envahissait la rue Neuve. Un feu de cheminée s'était déclaré chez M. Oscar Lecomte, chapelier. Des passants avertirent celui-ci et après quelques minutes d'efforts, on était parvenu a éteindre le feu. Les dégâts sont insignifiants.

Les contraventions du jour. — Les personnes ivres ont été nombreuses mercredi. Signalons un individu trouvé couché le matin vers huit heures, à la gare, dans la salle d'attente de 3e classe; un autre endormi le soir vers dix heures et demie sur les marches de la mairie. Des contraventions ont également été dressées à la charge de cochers n'ayant pas dans leur voiture, le règlement de police exigé.

Au tribunal de simple police. — L'audience du jeudi 3 mars a été présidée par Mᵉ Chatteleyn, suppléant; M. Martin remplissait les fonctions de ministère public.

Aucune affaire ayant un caractère d'intérêt particulier n'a été jugée. Plusieurs propriétaires d'estaminet condamnés à 5 fr. d'amende pour fermeture tardive; leurs consommateurs punis d'un franc, commencent le défilé. Puis viennent les violences légères aux auteurs desquelles on inflige un, deux ou trois jours de travail suivant la gravité du fait et suivant les circonstances.

Succède la série toujours bien fournie des cas d'ivresse. Un franc aux délinquants cités pour la première fois et cinq francs aux récidivistes, telles sont les condamnations dans cette catégorie.

Pour finir, deux ou trois cas de violences légères sont soumis au verdict de M. le juge de paix. Un jour et trois jours de travail sont imposés aux inculpés.

Nécrologie. — On annonce la mort à l'âge de 74 ans, de Mademoiselle Rosalie Delannoy, demeurant à Leers. Ses funérailles auront lieu le lundi 7 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Leers.

Croix. — *Un vol.* — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs, restés inconnus, se sont introduits dans le fournil de la ferme occupée par Mme veuve Briet-Delobel, au pavé d'Hem; ils ont emporté deux pains destinés aux chiens de la maison. Plainte a été portée.

— *Vol à la chapelle du Croquet.* — Des ouvriers qui se rendaient jeudi matin à leur travail, remarquèrent que la porte de la chapelle du Croquet était ouverte ; ils s'approchèrent et virent qu'elle portait des traces d'effraction et qu'on avait fracturé le tronc et enlevé l'argent. La gendarmerie a ouvert une enquête.

— *Une tentative de vol.* — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs, restés inconnus, ont essayé de pénétrer en pratiquant à l'aide d'une vrille un trou dans la porte d'entrée chez M. Humel, rue de Lille, et il est probable que les malfaiteurs ont été dérangés dans leurs opérations car rien n'a été enlevé. Plainte a été portée.

Wasquehal. — La commission administrative de la société chorale *Les amis réunis* informe les sociétaires qu'il y aura répétition obligatoire, le dimanche, 13 mars, à 11 heures précises.

A l'issue de la répétition, on décidera si la société participera à un concours. On est prié d'assister sans faute à la réunion.

Lys lez Lannoy. — *Arrestation de deux vagabonds.* — La gendarmerie de Wattrelos a procédé, jeudi matin, à l'arrestation des nommés Charles Caillot, maréchal, âgé de 36 ans, né à La Bercherie (Côte d'Or), et Ernest Leroy, bonnetier, âgé de 27 ans, né à Falaise (Calvados), tous deux sans domicile fixe et trouvés mendiant dans les maisons.

Flers. — *Entre voisines.* — Mercredi matin, Mme D..., demeurant au Moulin Delmar, se trouvait chez une de ses voisines, quand tout à coup Mme Rosalie C... fit irruption dans la maison, tenant une casserole à la main, se dirigea vers Mme D... et lui en asséna un formidable coup sur le nez, d'où le sang jaillit en abondance.

A midi, le mari de Mme D... rentra, et fut mis au courant de ce qui venait de se passer; il alla prévenir le garde champêtre; Mme C... sortit de chez elle, en tenant à la main un sabot, et alla à la rencontre de M. D...; elle se jeta sur lui et le frappa avec son sabot à la tête.

M. D... a déposé une seconde plainte à la gendarmerie.

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier,** de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, tous les jeudis, (excepté le 3ᵐᵉ jeudi du mois), de 9 heures 1/2 à midi et de 2 à 4 heures, rue du Collège, 73, (en face du Collège). 28021—56349

COMMUNICATIONS DIVERSES

« Bouchée de Pain » et « Refuge de Nuit ». — La Bouchée de Pain était en liesse jeudi après-midi, grâce à la générosité de M. Cheminade de l'épicerie centrale qui avait fait don d'un tonneau de confiture; on a distribué après la soupe, à chaque enfant, une tartine de confiture; inutile de dépeindre la joie de tout ce petit monde. Don de MM. Boulenger et Cie, 20 mètres de serge pour robes d'enfants.

— *Nuit du 2 au 3 mars.* — Mécanicien, 1 ; peintres, 3; Journaliers, 12; rattacheurs, 3 ; scieurs de long, 1 ; employé de commerce, 1; maréchal, 1; acrobate, 1 ; mineur, 1 ; ferblantier, 1 ; menuisier, 1 ; cultivateur, 1 ; bonnetier, 1. Total, 28.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix. — La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

La librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **1 fr.**, un excellent **TIMBRE CAOUTCHOUC** monté sur plaque métal et enfermé dans une jolie boîte en métal blanc inoxydable.

Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusque **2 fr. 50,** selon le genre. 59950

WATTRELOS

Une mère qui abandonne son enfant. — Il y a quelques jours, une femme, Marie Nys, de Roubaix, se présentait chez Mme Dua, au hameau du Crétinier, elle était accompagnée d'une petite fille de dix ans, qu'elle demanda à Mme Dua de bien vouloir garder, pendant qu'elle irait faire une course à la frontière.

Mme Dua répondit que cela lui était impossible, qu'elle était surchargée de besogne; mais Marie Nys insista et Mme Dua finit par accepter. La jeune fille s'éloigna, promettant de revenir aussitôt, mais elle ne reparut plus. Mme Dua a porté plainte.

Nous devons ajouter que cette mère dénaturée n'en est pas à son coup d'essai; il y a environ un an, elle abandonnait un autre de ses enfants, âgé de 5 ans, dans des waters-closets, au hameau du Sartel, après avoir inutilement essayé de noyer le petit, dans le canal, dont l'eau était alors gelée.

Arrestation d'un fraudeur. — Le brigadier Joz et le préposé Brin, de la brigade des douanes, à Roubaix, étant de service, jeudi, vers cinq heures de l'après-midi, au lieu dit la Rangée Pacifique, ont arrêté le nommé Henri Blaise, ouvrier dégraisseur, demeurant à Roubaix, qui était porteur d'une grande quantité de boîtes d'allumettes de provenance étrangère.

TOURCOING

A la nouvelle sacristie. — Les travaux sont toujours poussés avec la plus grande activité. Comme l'enlèvement des terres se fait par bandes successives, qu'on descend à la profondeur voulue, on voit très bien la place qu'ont occupée les derniers et nombreux cercueils inhumés dans cette ancienne nécropole. Quant aux planches, elles sont entièrement consommées et réduites à l'état de terreau plus ou moins noir. Non seulement on voit la place des cercueils, mais on peut juger également de la forme qui n'était pas carrée mais « à tombe ».

On creusait parfois des fosses très profondes : car on trouve jusqu'à quatre bières superposées!

On a découvert, jeudi, une tête tout à fait intacte : la machoire inférieure est encore à sa place, les dents sont extraordinairement bien conservées, et il n'en manque pas une seule. La bouche se présente démesurément ouverte, comme dans un dernier spasme de l'agonie. La vue de cette tête de mort, qu'on avait placée sur l'appuie d'une fenêtre de la sacristie, donnait le frisson aux plus hardis!

Dans l'article que nous avons publié hier à propos d'une délibération du Conseil d'Etat relative à la patente, il s'est malheureusement glissé quelques erreurs typographiques qui en ont dénaturé le sens.

Ainsi au lieu de : « Le Conseil d'Etat vient d'admettre la thèse du liquidateur et *aussi* l'arrêté du Conseil de Préfecture », lire : « et *annule* l'arrêté du Conseil de Préfecture ».

Plus loin : « Art. 1er. L'arrêté du Conseil de Préfecture du Nord, en date du 17 mai 1890 *déclare* », lire : « L'arrêté du Conseil de Préfecture du Nord, en date du 17 mai 1890, *concernant* les contributions des patentes, est annulé ».

Autorisations de bâtir. — M. Billiet-Piat, rue de Gand, est autorisé à reconstruire une maison et à rehausser une autre maison d'un étage; M. Bruggemann, une maison rue de Mouveaux, au Blanc-Seau; MM. Petit père et fils, une maison sur la rive droite du canal, au Blanc-Seau; M. Stragur, une aubette de marchand dans l'angle formé par le pignon de l'estaminet du « Beau Laurier » et la rue de la Croix Rouge; M. Henri Carré, une maison, rue de la Croix Rouge; M. Alphonse Six, une maison rue Wattine; M. Corset Ruffelet, quatre maisons rue du Pre de la Baille; M. Edouard Barbe, deux maisons dans la rue nᵒ (quartier des Phalempins), près du presbytère; M. Eugène Her, une maison, rue des Poutrains.

Un Sénégalais égaré. — Jeudi vers 6 heures du soir, une dizaine d'individus se présentaient à la fois au poste pour demander des billets de logement. Dans le nombre il y avait un nègre du plus beau noir, aux cheveux crépus et laineux, un vrai nègre du Sénégal, jeune encore, parlant parfaitement le français et habillé assez proprement à l'européenne.

Il racontait son odyssée avec force détails ; il avait longtemps navigué en qualité de matelot, et même de Maître coq. Il connait tous nos grands ports. Depuis plusieurs années, il s'était fait « modèle », à Paris ; il cite tous les noms de nos grands peintres, et pretend avoir « posé » devant toutes les célébrités.

Enfin il est venu dans le Nord, et dit avoir servi de modèle à Lille et à Roubaix. Trouvera-t-il fortune à Tourcoing.

Il a nom Louis Kébé, 39 ans, né à Saint-Louis, au Sénégal ; il est catholique. « Dans mon pays, disait-il, on grelottant il y a maintenant 50 degrés au-dessus de 0 ; tandis qu'ici... »

Marcq-en-Barœul. — *Un triste fils.* — Les époux Sénécaut, qui habitent Marquette, étaient tombés malades. Comme ils font partie d'une société de secours mutuels, dont le siège est au hameau du Pont-de-Marcq, l'un des sociétaires, M. B... père, avait été chargé de leur porter un secours de 7 francs. Le père B... s'étant trouvé empêché de s'acquitter lui-même de la commission, il confia la somme a son fils Julien, âgé de 20 ans. Mais le malheureux, dont on n'a jamais pu rien faire de bien, dépensa le tout en quelques heures dans les cabarets.

La gendarmerie s'est déjà rendue plusieurs fois à Marcq pour l'arrêter, mais il est toujours aux aguets, et il n'a pas encore été possible de mettre la main dessus. Un mandat d'amener, qui permettra à toutes les autorités judiciaires de l'appréhender, va être décerné contre lui.

LILLE

Les dévaliseurs de châteaux. — La bande Sommer. — Les auteurs du vol commis chez M. Ternynck, à Roubaix. — La police de Lille a opéré, jeudi soir, deux arrestations importantes. Les chefs d'une bande mystérieuse qui jetait depuis longtemps la terreur en Belgique, en France et dans d'autres contrées sont entre ses mains.

On se rappelle les nombreux vols avec effraction commis récemment dans tous les environs de Lille, à La Madeleine, à Wambrechies, à Lambersart, à Saint-André, et il y a quelques semaines chez M. Ternynck, à Roubaix.

Une particularité relevée de tous côtés, c'est que les chiens de garde n'aboyaient jamais.

Dans un appartement de la maison occupée par M. Haimet-Baleich, quincaillier, 27, rue Neuve, habitant depuis le mois de septembre, un individu qui se nommait Wanvert, se disant représentant de commerce. Wanvert avait dans Lille d'excellentes relations ; il fréquentait les brasseries et les grands cafés et souvent il s'absentait plusieurs jours et passait bon nombre de nuits hors de son logement.

Depuis trois semaines environ, il n'y était pas rentré; la police, qui le filait, vint prévenir son propriétaire de l'avertir aussitôt sa rentrée.

Jeudi soir, vers 5 heures 1/2, Wanvert fit son apparition accompagné d'un individu. Il demanda la clef de l'appartement, mais M. Haimet fit prévenir immédiatement la police qui arriva quelques minutes après.

Pendant que le chef de sûreté se jetait sur Wanvert, les autres agents empoignaient son compagnon. Ils furent conduits au commissariat central.

La bande Sommer a fait trop de bruit dans ces derniers temps pour que nous devions rappeler ses exploits. Les journaux belges en ont été remplis pendant plusieurs mois. Hier encore, gendarmes et policiers belges étaient sur les dents pour les chercher.

Eh bien ! Wanvert n'est autre que ce fameux Sommer. C'est d'après le signalement et sur les indications envoyées par le parquet belge que son arrestation a été opérée.

L'autre est un des principaux lieutenants; il a donné le nom de Scham, qui n'est probablement pas le sien.

Le commissaire central avisa le parquet qui est accouru aussitôt et l'interrogatoire a commencé.

Sommer, qui est vêtu avec le dernier *chic*, a 37 ans ; il parle le français avec un léger accent étranger.

Les réponses au procureur ont été brèves et gouailleuses. Il a déclaré que s'il n'avait pas été surpris avec une telle rapidité, il aurait fait usage de deux revolvers de fort calibre qu'il avait en poche.

Il a déclaré se nommer Édouard François Sommer, né à Munster le 1er avril 1856, se faisant appeler, selon les temps et les pays : Frantz, Somers, Selvyns, Savigny, Schmidt ou Smith.

Il a voyagé en Belgique, en France, en Allemagne, en Angleterre. Il se vante d'avoir commis cinq à six cents vols, ramassé près de six millions, et posséder un trésor caché où il puise pour ses énormes dépenses.

Il a été condamné, en 1877, à 15 ans de réclusion par la cour d'assises du Brabant. Grâce à la moitié de sa peine, il n'a été incarcéré que pendant un peu plus de quatre ans, l'année pénitentiaire en Belgique étant plus courte que l'année réelle.

Le compagnon de Sommer est un jeune homme de 22 ans, qui a donné le nom de Scham, demeurant à Gand, rue de la Cave, avec sa sœur ; il est, dit-il, de passage à Lille et a rencontré Sommer hier.

Au cours de l'interrogatoire, il a fini par dire qu'il se nommait Wilhem Schimansky, né dans le Hanovre.

Il a fait des aveux complets. Il a reconnu avoir participé avec Sommer aux vols commis dans les châteaux des environs de Lille.

Au moment de leur arrestation, ces deux malandrins se disposaient à dévaliser une maison de campagne située sur la route de Lille à Roubaix, à vingt minutes de Roubaix. Déjà, dans la nuit de mercredi à jeudi, entre deux et trois heures du matin, ils avaient essayé de s'introduire dans le jardin.

Pendant que Schimansky amusait le chien, Sommer perçait la clôture et s'est blessé les mains.

Les perquisitions faites à leur domicile ont fait découvrir un attirail complet de voleurs.

A 11 heures 1/2, tous deux ont été conduits à la maison d'arrêt.

Plusieurs dépêches annonçant ces arrestations ont été envoyées en Belgique.

Comité linier du Nord de la France. — Mercredi, à trois heures, dans les salons de la Société industrielle, de nombreux membres de l'industrie linière se sont réunis pour offrir à M. Ed. Faucheur, président du comité linier, en souvenir de la lutte qu'il vient de soutenir pendant deux années pour la défense du travail national dans la question des tarifs douaniers, un superbe bronze de Barbedienne, *Etude et Méditation*, par P. Dubois.

M. Edouard Agache a lu l'adresse suivante signée de 90 filateurs et négociants :

« Les soussignés appartenant à toutes les branches de l'industrie linière tiennent à exprimer à M. Ed. Faucheur toute leur gratitude pour la haute intelligence, le zèle incessant et l'activité sans bornes qu'il a mis au service des intérêts généraux de leur industrie.

Quand il s'est agi de discuter l'impôt sur les matières premières, les droits sur les fils, sur les toiles écrues ou blanchies, toujours le dévoué président du comité linier s'est trouvé à l'avant-garde, ne marchandant ni son temps, ni son argent, ni ses démarches.

» Les soussignés, désireux d'affirmer leurs sentiments de profonde reconnaissance, ont tenu à laisser à M. Ed. Faucheur un témoignage de haute estime et du souvenir qu'ils conserveront de son dévouement à la cause du travail national ».

M. Ed. Faucheur, visiblement ému de ces marques de sympathie, remercie en termes chaleureux et ajoute que, si l'on a pu arriver à obtenir pour l'industrie linière des tarifs qui permettront de soutenir la concurrence étrangère, la plus grande part de reconnaissance doit revenir à M. Julien Le Blan, le dévoué président de la chambre de commerce de Lille, à MM. Duplay et Henri Gavelle qui, pour certaines questions spéciales, n'ont pas épargné leur concours, et enfin à ceux qui, au Parlement et dans les discussions préliminaires, se sont constitués les ardents défenseurs de notre industrie.

La commission départementale s'est réunie mercredi à deux heures à la préfecture. Elle a désigné les conseillers généraux appelés à siéger dans les conseils de révision.

Un drame en chemin de fer. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, les employés du chemin de fer en gare de Longueau découvrirent à l'arrivée du train de voyageurs 514, partant de Lille à 10 h. 05 du soir et arrivant à Longueau à 1 h. 50 du matin, et ce, dans un wagon de 2e classe, le cadavre d'un jeune homme paraissant âgé de 18 à 20 ans.

Le malheureux avait la tête fracassée et gisait au milieu d'une mare de sang. Se trouve-t-on en présence d'un crime ou d'un suicide ? c'est ce que l'enquête démontrera.

Toujours est-il qu'on n'a retrouvé aucune arme ni constaté aucune trace de lutte dans le wagon. Ce jeune homme, dont l'identité n'est pas encore connue, avait sur lui un ticket à destination de Paris, avec départ d'Achiet-le-Petit. Il avait donc pris le train à minuit 27.

Concerts et Spectacles

Grand Théâtre de Lille. *La première d'« Atala »* — Cette première représentation du drame lyrique de Mlle Juliette Folville, écrite sur un poème de M. Paul Collin, a été jeudi soir une véritable solennité artistique. Salle superbe des grands jours, jolies toilettes, beaucoup d'habits noirs, chambrée tout à fait *select*.

Le succès de l'œuvre a été grand.

NOUVELLES MILITAIRES

Les engagements dans la légion étrangère. — Le ministre de la guerre vient d'autoriser les hommes appartenant à la réserve de l'armée active et à l'armée territoriale à contracter, au titre étranger, des engagements volontaires de cinq ans pour la légion étrangère.

Vétérinaires. — M. Stahl, aide-vétérinaire au 27e régiment d'artillerie, est promu au grade de vétérinaire en 2e et affecté au 11e régiment de hussards. M. Benet, aide-vétérinaire au 14e régiment d'artillerie, passe au 27e régiment d'artillerie.

Officiers d'administration. — M. Carette, officier d'administration, adjoint de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire de Dunkerque, est promu officier d'administration de 2e classe et maintenu à son poste.

PETITE CORRESPONDANCE

H. C. 271. — Il est peut-être déjà trop tard pour faire cette demande. Présentez-vous immédiatement à la mairie (bureau militaire). Vous pouvez adresser une réclamation à M. le préfet. L'examen a lieu dans une des écoles de Lille, sans doute à la fin d'avril; vous recevrez une convocation.

Bte D. — 1ᵒ Oui, il doit subir le sort en France. Il est Français, en vertu d'un arrêt de la Cour de cassation du 9 décembre 1891. 2ᵒ Non, il ne pourra plus bénéficier d'un an, c'est-à-dire attendre sa majorité pour se faire inscrire. 3ᵒ A M. le Maire de la commune où est née la mère, ou bien là où se sont mariés les parents.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du jeudi 3 mars.* — VENGEANCE DE MÉCONTENTS. — Deux jeunes ouvriers de la filature Vinchon, à Roubaix, Alphonse Delcroix et Ch. Degueldre, avaient été congédiés pour s'être mal comportés dans l'établissement. A peine sortis, ils étaient montés sur l'une des fenêtres de l'usine et avaient jeté des briques à l'intérieur par les ouvertures formées des carreaux brisés. Ces projectiles avaient atteint et détérioré des cardes et le directeur M. Surbeyrolle qui dépose des faits devant le tribunal évalue le dommage à 250 francs.

Interrogés, les deux prévenus expliquent qu'ils n'ont pas eu l'intention d'abîmer le matériel, ni les marchandises, qu'ils voulaient simplement attirer l'attention d'une ouvrière. Ce système ne prévaut point près des juges qui leur impliquent à Alphonse Delcroix, 2 mois d'emprisonnement, et à Charles Degueldre, encore mineur, 2 mois de correction.

LES FUMÉES DE L'IVRESSE. — La semaine dernière dans un café du boulevard de Paris à Roubaix, Zephyrin D..., pris de boisson, cherchait noise à plusieurs consommateurs. Survient l'agent Tiberghien qui a sa part lui aussi des réflexions maisonnantes du perturbateur. M. Zephyrin accentue le tout d'un mot resté célèbre qui n'a avec son poétique et harmonieux petit nom qu'une vague corrélation. Coût : vingt-cinq francs d'amende.

MIS A LA PORTE d'un estaminet de Roncq par Vandermaere, maître de céans, un retardataire, quelque peu allumé, Carlos Vandecastel a brisé de son poing plusieurs carreaux de vitre. Six jours de prison.

UN REPRÉSENTANT avait, ainsi que nous l'avons relaté la semaine dernière, détourné une somme de cent francs au préjudice de son patron M. L..., inventeur d'un brillant noir indien. Le prévenu Léon D... avait sollicité un renvoi à huitaine pour désintéresser dans l'intervalle M. L...; arrivé à l'audience de jeudi à laquelle l'affaire avait été renvoyée, D... qui est actuellement en activité de service dans l'infanterie de marine à Cherbourg, explique qu'à peine sorti du palais de justice jeudi il a été incarcéré à la prison militaire sans qu'on lui ait donné d'autres explications et qu'il lui a été naturellement impossible de faire des démarches pour chercher à rembourser M. L..

Le tribunal condamne Léon D... à trois mois d'emprisonnement, mais à raison de ses antécédents, lui accorde le bénéfice de la loi Bérenger. Mᵉ CONFORME.

LES COMBATS DE COQS

La journée de jeudi. — Il n'y eu qu'un seul combat, hier jeudi. C'était une partie d'attaque par *L'Enflé*, au local de cette société contre M. Dewailly de Lille. L'enjeu était en 3,5 morts (aller et retour). L'enjeu était de 100 francs.

La société *L'Enflé* a gagné la 1re partie; perdu les 2e et 3e; la 4e n'a pas été décidée.

M. Dewailly de Lille a donc gagné la partie.

Partie de rendage : Dimanche, partie organisée par la *Société du Vésinet* contre Wattrelos. L'enjeu est de 50 francs.

Parties d'attaque. — Dimanche, partie d'attaque par la société du *Bon Vivant* contre la société de l'Epeule. L'enjeu est de 50 fr. en 3 de 5 morts (aller et retour)

Lundi, partie organisée par *l'Enflé* contre la société du Congo, établie chez M. Dutat. L'enjeu est de 200 francs en 3 de 5 morts (aller et retour).

NORD

Saint-Saulve. — *Acte de courage d'un roubaisien.* — Mardi, vers onze heures du matin, un taureau tenu en laisse par un domestique s'échappait tout à coup et se précipitait sur la route de Mons.

Le jeune Delcroix Adolphe, de Roubaix, n'écoutant que son courage, se jeta à la tête de l'animal en courroux qu'il parvint à maintenir jusqu'à l'arrivée du domestique.

Delcroix a certainement évité un accident, car, à quelque distance, jouaient sur la route deux petits enfants qui auraient pu être écrasés.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Denys, de Rubrouck, vicaire à Bailleul (Saint-Vaast) est nommé curé à Socx.

Cour d'assises du Nord. — La chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Douai a renvoyé l'affaire suivante devant les assises qui s'ouvriront au mois de mai prochain.

Attentats à la pudeur. — Honoré-Joseph Desseaux, âgé de 38 ans, né à Halluin, tisserand à Tourcoing.

Un incendie à St Pierrebrouck. — Pendant l'avant dernière nuit, un grand incendie s'est déclaré dans la brasserie de M. Massart, à St Pierrebrouck. Le feu s'est communiqué par la remise aux voitures.

La maison d'habitation seule a été sauvée. Les dégâts sont évalués à 40.000 fr.

Chronique électorale. — M. Trystram adresse aux électeurs sénatoriaux du Nord la circulaire suivante, que nous reproduisons à titre de document :

« Monsieur le délégué,

» On a essayé de répandre le bruit que je ne défendrais pas au Sénat les intérêts de l'agriculture avec l'énergie nécessaire pour obtenir les compléments de protection auxquels elle a droit.

» C'est une manœuvre contre laquelle je proteste.

» Si vous me faites l'honneur de m'élire, vous pouvez être assuré que l'une de mes plus grandes préoccupations sera précisément de revendiquer pour la première de nos industries nationales, « l'Agriculture », et pour toutes celles qui s'y rattachent, les justes satisfactions qu'elles réclament.

» Votre dévoué,

» J.-B. TRYSTRAM,

» Ancien député,

» Conseiller général du Nord. »

Violent incendie à Dompierre. — Un violent incendie a consumé, mercredi matin, une partie des bâtiments de la brasserie Borgnet à Dompierre. Le feu a trois heures du matin dans une touraille et consumé les magasins d'orge, de houblon et d'avoine. Les dégâts sont importants et couverts en partie par une assurance.

Suicide d'un militaire à Douai. — Mercredi, vers onze heures du soir, Frédéric Eugène Vandeputte, âgé de 22 ans, originaire de Thélus, arrondissement d'Arras (Pas-de-Calais) canonnier conducteur de 2e classe à la 1re batterie du 27e régiment d'artillerie, en absence illégale depuis le 1er mars, rentrait à la caserne Conroux. Le maréchal des logis de garde, suivant les règlements prescrivit à Vandeputte de se mettre en tenue pour se rendre à la prison.

Vandeputte gagna la chambrée, y défit ses souliers et descendit avec son revolver préalablement chargé.

Dans l'escalier, il rencontra un homme de sa batterie et l'accompagna jusqu'au refuge. Alors que ce militaire remontait l'escalier, Vandeputte lui recommanda le paquet qu'il venait de rapporter de chez lui.

Arrivé au haut de l'escalier, le militaire à qui venait d'être faite cette recommandation entendit coup sur coup deux détonations. Pressentant que Vandeputte venait d'attenter à ses jours ainsi que déjà il en avait manifesté l'intention, il prévint ses chefs. En un instant, tout le monde fut debout.

Vandeputte fut trouvé sur le côté gauche, la tête baignant dans une mare de sang, son revolver d'ordonnance à ses pieds.

Il s'était frappé à la tempe droite. La balle, traversant la tête, était ressortie par la tempe gauche. On l'a retrouvée sous l'escalier. Vandeputte a respiré quelques minutes encore avant de rendre le dernier soupir. Quant au second coup de revolver, on suppose qu'il sera parti tout seul, lorsque Vandeputte a lâché l'arme. La crête du chien est cassée.

Les officiciers de la batterie et le major du régiment ont fait les premières constatations. Vandeputte n'avait rien écrit au sujet de sa funeste détermination. Dans ses poches on a trouvé une permission portant la fausse signature de son commandant de batterie et une formule de permission en blanc.

Vandeputte a été d'abord transporté à l'infirmerie, puis dans le courant même de la nuit à l'Hôtel-Dieu. La famille a été prévenue jeudi matin. Vandeputte atteignait aujourd'hui même sa 22e année.

Fourmies. — *Les élections municipales. — Culine candidat.* — Culine sera porté en tête de la liste socialiste de Fourmies, et si cette liste passe, on le nommera maire.

Les socialistes espèrent, grâce à des manifestations répétées sur le nom de Culine, obtenir sa mise en liberté.

PAS-DE-CALAIS

Mort de M. de Cormette. — On annonce la mort de M. de Cormette, conseiller général du canton de Desvres, maire d'Henneveux, décoré de la Légion d'honneur, du Mérite agricole et de l'Ordre académique.

Un meurtre. — On a trouvé, dimanche soir, vers 11 heures 1/2, sur la route de Polincove, à Muncq-Nieurlet, le corps d'un nommé Robillard, âgé de 65 ans, bûcheron, demeurant à Muncq. La figure était ensanglantée ; un œil était perforé. Transporté chez lui, Robillard succombait lundi matin à ses blessures.

On a arrêté, mardi soir, un nommé V..., sur lequel pèsent des soupçons, mais sa culpabilité est loin d'être établie.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille SCARCERIEAU-FLAMENCOURT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Renauld SCARCERIEAU, décédé à Roubaix, le 3 mars 1892, dans sa 63ᵉ année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 7 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 63.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 7 mars 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Juliette LEPOUTRE, décédée à Roubaix, le 1ᵉʳ février 1892, dans sa 48ᵉ année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église de Mouveaux, le lundi 7 mars 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence ROUSSEL, décédée à Mouveaux, le 3 février 1892, dans sa 30ᵉ année administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRAITÉ D'ARBORICUTLURE

Par Etienne GRIFFON

Ouvrage essentiellement pratique, dédié aux travailleurs, jardiniers et personnes cultivant cet art.

Le nombre de gravures qui ornent ce traité est de 100. — En vente, au prix de 3,50, à la librairie du *Journal de Roubaix*.

BIBLIOGRAPHIE

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1005ᵉ livraison (5 mars 1892). — TEXTE : Les Trésors de la Fable, par le commandant Stany. — Pour entendre la voix de mon père. — Les timbres-postes, par Lucien d'Elne. — Le muséum par Alexis Lemaistre. — Les orgues électriques, par Daniel Bellet — Le dernier tour de l'enchanteur Merlin, par Mme Jeanne Schultz. — Téléphone automatique. — Les araignées, par Désiré Charnay. — Chaque numéro, 40 centimes.

ILLUSTRATIONS DE : Barbant, Busson, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Nous nous empressons d'attirer l'attention de nos lecteurs sur un remarquable traité du jeu d'*Echecs* que vient de publier M. D. Barthelot dans la 356e livraison de la **Grande Encyclopédie.** Jusqu'ici il n'existait en France aucun ouvrage de cette nature, et les ouvrages étrangers étaient à la fois d'un prix fort élevé et d'une complication qui nécessitait une initiation préalable. On ne saurait donc trop recommander le manuel très simple et en même temps très savant que nous donne la Grande Encyclopédie. Lire dans le même fascicule les règles du jeu d'*Ecarté*.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris. 29857d

Le Monde illustré, *13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro du 5 mars 1892.* — Gravures : Allemagne : Troubles à Berlin. Les manifestants repoussés de la place du Château. Réunion des ouvriers sans travail dans la salle de la Brasserie Lips. Paris : Bal de l'Ecole normale, dans les salons de l'Hôtel Continental. Les Caraïbes au Jardin d'Acclimatation. L'Hôtel de Sens. Beaux-Arts : *Le Petit Frère* tableau de M. Maillart. Portraits : Les nouveaux membres du cabinet : MM. Loubet, Ricard, G. Cavaignac. Nécrologie : M. Pierre Bardou-Job.

Texte : Chroniques. *Courrier de Paris*, par Pierre Veron. Variété, *L'Hotel de Sens*, par G. Lenotre ; *Courrier de l'Exposition de Chicago* ; *Théâtres*, par H. Lemaire ; *Bibliographie*, par G. Claudin; *Le Sport* par Archidus, etc., etc. Nouvelle en cours de publication : *La Vengeance de Marc'Umberto*, par G. de Lys. Explications de gravures, bibliographies, échecs, rébus, récréations, etc.

En supplément : *Le Vertige de l'Inconnu*, roman par G. Toudouze, illustrations en couleurs, par Marold.

Le numéro : 50 centimes. 29858d

Revue des Deux Mondes. — *Livraison du 1ᵉʳ mars 1892.* — I. La rencontre du faubourg Saint-Antoine, par M. le duc d'Aumale ; II. Le journal de Mlle de Sommers, troisième partie, par M. Charles de Berkeley ; III. Les jeux séculaires d'Auguste, d'après de récentes découvertes, par Gaston Boissier, de l'académie française ; IV. La papauté, le socialisme et la démocratie. III, Les syndicats, l'alliance avec le quatrième état et la paix sociale, par M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut de France ; V. Josette, par Mme la baronne Double ; VI. Un séjour à Athènes, par M. Gaston Deschamps ; VII. L'empereur Guillaume II, ses ministres et sa politique, par G. Valbert ; VIII. Revue musicale : Un problème musical, *Le Cas Wagner*, par M. Camille Bellaigue ; IX. Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire; X. Le mouvement financier de la quinzaine ; XI. Bulletin bibliographique.

La table de la *Revue*, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'etranger, port compris. La table, de 1831 à 1874, est livrée au prix de 3 fr. pour Paris, 3 fr. 75; pour la province et l'étranger.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec la livraison du 1ᵉʳ mars 1892 sont priés de le renouveler pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la *Revue*

Toute traduction ou reproduction des travaux de la *Revue des Deux Mondes* est interdite dans les publications périodiques de la France et de l'étranger. 29859d.

MM. ASTIER ET Cie, Avenue Kléber, 72, Paris.

MESSIEURS, — Je vous remercie des bons effets de votre excellent remède, le St. Jacobs Oil. Il y avait dix mois que je souffrais d'une douleur à l'épaule ; après plusieurs frictions avec le St. Jacobs Oil, j'ai ressenti un grand bien être; j'ai continué.

Je suis aujourd'hui complètement guéri, je travaille comme auparavant.

Je vous prie de m'envoyer un autre flacon de St. Jacobs Oil pour un voisin.

E. ARNAUD, Mécanicien,

c29854 11, Rue de Solferino, Orléans (Loiret).

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

27262

Vᵛᵉ PARENT-MUSIN

L. DECRAENE-MATHIEU Succʳ

28, Rue de la Gare, ROUBAIX

TRAVAUX D'AGRÉMENT

TAPIS & TENTURES

EN TOUS GENRES

Tels que : **Carpettes, Foyers, Rideaux, Tapis de Table, Moquette et Escalier, Coupes de soie et satin.**

DÉPOT DE FABRIQUE

A25256

A nos Abonnés

Après une précieuse œuvre de Rembrandt, **La Descente de Croix,** qui a eu un si grand succès auprès de nos abonnés, nous nous empressons, aux approches de Pâques, de leur offrir une nouvelle faveur, comme pendant

LE PORTEMENT DE CROIX

de RUBENS

En effet, la Descente de Croix était la consommation du Sacrifice du Divin Sauveur. Le Portement de Croix en est le commencement.

C'est la plus belle composition de ce GRAND MAITRE, admirablement gravée sous ses yeux par le célèbre Pontius.

Le tableaux représante Jésus tombant sous le poids de sa croix, au moment où Véronique essuie son visage couvert de sueur.

Les soldats font porter sa croix par Simon le Cyrénéen, mais leur brutalité ne s'étant pas arrêtée en présence de ce douloureux martyre, ils continuent de frapper Jésus.

Parmi les œuvres de Rubens, celle-ci est la plus mouvementée; de nombreux personnages se meuvent dans cette saisissante composition, où figurent aussi les deux larrons.

Les épreuves actuelles, sur chine et papier vélin, sont imprimées en taille-douce, mesurant 90 cent. de hauteur sur 63 de largeur.

Au lieu de 20 francs, le prix est fixé, à titre de propagande, à

SIX FRANCS.

Rendu franco de port et d'emballage, par colis-postal (*indiquer la gare la plus rapprochée*), ou par la poste hors France.

DE LA MÊME GRAVURE, il a été tiré des exemplaires sur papier de *Hollande* et *Chine*, dont la valeur est inappréciable, mais dont le prix de faveur, pour les abonnés-amateurs, est fixé **seulement** à

DIX FRANCS

également rendu franco de port et d'emballage.

Adresser les demandes avec mandat à M. le Directeur du journal.

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

ADRESSES COMMERCIALES

TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles pour tissages, peignages, filatures, etc.)

DEBRIE, LEMAN et Moïse BROUX, rue Latérale 2, coin de la rue Neuve-de-Roubaix, Tourcoing. Fabrique de peignes, mécaniques armures, systèmes brevetés nickelage et polissage de tous métaux.

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines en métal. **Edouard DEFRETIN,** 15, r. Plutarque. 501

Tannerie, corroierie, fabrique de taquets. Clément **DUPIRE.** Roubaix.

SIROP et Pâte d'AUBERGIER au Lactucarium

Toux Rhumes Grippe Insomnie

APPROBATION de l'ACADÉMIE de MÉDECINE

Contre les Affections des POUMONS et des BRONCHES.

29272

BELGIQUE

UNE TENTATIVE DE MEURTRE A DOTTIGNIES. — Mardi, dans la soirée, plusieurs clients étaient attablés à l'estaminet François Bellin, au hameau du Quévaucant ; parmi eux se trouvaient MM. Jules Depraeter et Cormoran fils, habitant tous deux le hameau, où il sont marchands de volailles.

Tout à coup, une discussion des plus vives surgit entre les deux marchands à propos d'une question de métier; des gros mots on en vint bientôt aux injures et Cormoran fils, voyant qu'il ne parvenait pas à avoir raison de son concurrent sortit, en proférant de menaces.

Une demi-heure après, Depraeter sortait, pour retourner chez lui, mais à peine était-il dehors que Cormoran, qui se tenait caché dans l'encoignure d'un mur, se rua sur lui, lui asséna sur la tête un formidable coup d'un instrument tranchant et prit la fuite.

M. Depraeter tomba en poussant des cris. M. Auguste Nolfe qui était encore dans l'estaminet, accourut avec les autres clients, et donnèrent les premiers soins à la victime de cet lâche agression qui portait au sommet de la tête, une blessure profonde d'où le sang s'échappait en abondance. On manda M. le docteur Lacroix d'Herseaux qui déclara la blessure très grave. La gendarmerie a ouvert une enquête ; jusqu'à maintenant, l'arrestation de Cormoran n'a pas eu lieu.

Menin. — *Le crime des Baraques.* — Le parquet de Courtrai est encore venu jeudi aux Baraques.

Accompagné du commissaire de police, le procureur du Roi a visité de nouveau la maison du crime, l'estaminet des *Trois-Rois*, où Courtens avait élu domicile, les endroits où des fouilles ont été opérées sans résultat, et la maison où la chemise du criminel a été découverte.

Cette visite n'avait d'autre but que de prendre des

MARCHÉS A TERME

Cours du 4 Mars 1892

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. à fabrique — Cote précéd	Cote dujour	TYPE 2 Qualité courante — Cote précéd	Cote dujour	TYPE B F — Cote précéd	Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Q. cour. à chaine — Cote précéd	Cote dujour	TYPE B Q. b. m. à trame — Cote précéd	Cote dujour	TYPE C Q. sec. à trame — Cote précéd	Cote dujour	TYPE A B Qual. pr teinture — Cote précéd	Cote dujour	ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T — Cote précéd	Cote dujour	Allemands B — Cote précéd	Cote dujour	Allemands M — Cote précéd	Cote dujour
Janvier	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Février	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mars	4 35	4 35	4 25	....	4 25	....	....	....	....	....	....	....	4 75	....	4 15	4.125	4.15	4 125	4 35	4 35
Avril	4 40	....	4 25	....	4 25	....	....	....	....	....	....	....	4 75	....	4.15	4 125	4 15	4.125	4 35	4 35
Mai	4 40	4 40	4 25	....	4 25	....	....	....	....	....	....	....	4 75	....	....	....	4.15	4 15	....	....
Juin	4 40	4 40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4 75	....	....	....	4.20	4 20	....	....
Juillet	4.40	4 40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4 225	4 20	....	....
Août	4 425	4 425	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4 25	4 225	....	....
Septembre	4 425	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.25	4 25	....	....
Octobre	4 45	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4 275	4 25	....	....
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4 30	4 275	....	....
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4 30	4 30	....	....

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd marcks	Cote dujour marcks	TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers — Cote précéd marcks	Cote dujour marcks	REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique — Cote précéd	Cote dujour	TYPE 2 Qual. courante — Cote précéd	Cote dujour	TYPE SUPRA irréductible — Cote précéd	Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaine — Cote précéd	Cote dujour	TYPE B Qual. b. moyenne à trame — Cote précéd	Cote dujour	TYPE C Qual. seconde à trame — Cote précéd	Cote dujour	LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0 — Cote précéd	Cote dujour	ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courante 34 0/0 — Cote précéd	Cote dujour
Janvier	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Février	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mars	3 325	3.325	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.255	1.255	....	....
Avril	3.35	3 35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.265	1.265	....	....
Mai	3.375	3.375	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.27	1.27	....	....
Juin	3.40	3.40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.275	1.275	....	....
Juillet	3.40	3.40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1 285	1.285	....	....
Août	3.40	3.40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.295	1.295	....	....
Septembre	3 425	3 425	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.305	1.305	....	....
Octobre	3 45	3 45	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.31	1 31	....	....
Novembre	3 45	3 45	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.315	1 315	....	....
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1 32	1 32	....	....